

×

PRE - Périmètres de reconnaissance économique (anciennement ZAR)

■ Description du jeu de données

Les périmètres de reconnaissance économique, selon la loi d'expansion économique de 1970 (avec notamment les zones d'activité reconnue) s'appuient sur le décret du 11/03/2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques. Afin de promouvoir le développement économique et social, ce décret permet aux pouvoirs publics (région, communes et intercommunales) d'exproprier des espaces destinés à accueillir des activités économiques. Ce décret prévoit aussi les aides et le financement permettant la réalisation de ces nouvelles infrastructures. Les PRE définissent donc les limites dans lesquels le décret est d'application. La digitalisation est faite sur fond de plan IGN 1:10 000, à partir du dépouillement des dossiers à disposition à la DGO4, à la DGEE, aux intercommunales. Une clé unique "CODECARTO" permet la liaison entre les éléments cartographiés et la base de données documentaire reprenant des informations administratives ainsi que les documents scannés relevés dans les dossiers liés.

■ Imagerie



■ Propriétaire

SPW

■ Informations complémentaires sur la donnée

DGO4 - Direction de la Géomatique

donnees.dgo4@spw.wallonie.be

■ Etat d'avancement

Couverture : Disponibilité numérique sur tout le territoire wallon

Les données de travail sont en cours de mise à jour continue au sein du service. L'intégration des nouveaux dossiers, la correction d'erreurs et la suppression des dossiers abrogés se font au fur et à mesure de la réception des informations. Les données publiées sont mises à jour mensuellement sur base des données de travail.

■ Class d'objets

Nom de la classe

Date de dernière mise à jour

Périmètres de reconnaissance économique

14/10/2020

■ Consultation des données en ligne

[WebGIS Internet DGO4 - Périmètres de reconnaissance économique](#)

[WebGIS Internet DGO4 - Application de l'article 127 du CWATUP](#)

■ Modalités d'obtention et d'utilisation des données

Les données sont mises à votre disposition à titre indicatif. Elles n'engagent en rien la responsabilité de l'Administration. Vous pouvez les utiliser gratuitement pour vos usages propres à des fins non commerciales en mentionnant la source, à savoir "SPW-DGO4".

Pour une utilisation commerciale, il y a lieu d'obtenir une autorisation écrite préalable de la DGO4.

[Télécharger les données vectorielles \(shapefiles\) sur le serveur FTP.](#)

Envoyer une demande par [mail à la DGO4-Géomatique.](#)

■ Métadonnées d'usage

Métadonnées d'usage indisponibles actuellement

Fermer